

Tarifs et délais de fin de validité des permis et certificats

Type	Tarif	Délai pour commencer les travaux	Délai pour finir les travaux
Permis de construction			
Bâtiment principal résidentiel	75 \$	6 mois	12 mois
Bâtiment principal autre	100 \$	6 mois	12 mois
Agrandissement	50 \$	6 mois	12 mois
Bâtiment accessoire (garage, remise ...)	30 \$	6 mois	12 mois
Installation septique	50 \$	6 mois	12 mois
Ouvrage de captage des eaux souterraines	20 \$	6 mois	12 mois
Certificats d'autorisation			
Exploitation d'une carrière ou sablière	500 \$		
Travaux en bande riveraine	50 \$	3 mois	6 mois
Rénovations	50 \$	3 mois	6 mois
Piscine creusée	50 \$	3 mois	3 mois
Piscine hors-terre	25 \$	3 mois	3 mois
Démolition	25 \$	3 mois	6 mois
Coupe d'arbres	25 \$	3 mois	12 mois
Utilisation de la voie publique	25 \$	Durée de l'utilisation	Durée de l'utilisation
Clôture et mur de soutènement (commerces et industries seulement)	25 \$	3 mois	12 mois
Changement d'usage	25 \$	3 mois	6 mois
Enseigne	35 \$	3 mois	12 mois
Vente-débarras	15 \$	15 jours	15 jours
Permis de lotissement	30 \$ par lot créé + frais à des fins de parc (si applicable)		12 mois
Permis chenil		75 \$ par année	12 mois

Toutes modifications des travaux autorisés par le permis ou le certificat émis doivent être validées par le service de l'urbanisme, et un amendement doit être fait au permis ou certificat original.

Le permis ou certificat est instantanément annulé si toutes conditions relatives à l'émission de l'autorisation ne sont pas respectées.

Il est conseillé de contacter le service de l'inspection même pour des travaux ne requérant pas de permis. En effet, des normes peuvent tout de même s'appliquer selon votre zone. Coordonnées du service de l'inspection : inspection@msdsr.com ou 450-787-2244 poste 2